

Intervention FNEC FP-FO :

Si nous nous félicitons de la suspension du jour de carence dans le cadre de la crise sanitaire, nous revendiquons toujours l'abrogation pure et simple de la journée de carence pour l'ensemble des maladies.

La gestion catastrophique et opportuniste de la crise sanitaire par le gouvernement a des conséquences insupportables, sur tous les plans : c'est une crise sanitaire, mais c'est aussi une crise hospitalière, une crise de tous les services publics, une crise économique et sociale.

Notre confédération est intervenue en direction du premier ministre pour exiger l'arrêt des réformes dans la fonction publique, y compris à l'Education nationale.

A la faveur du premier confinement, vous avez dynamité le baccalauréat. Et vous persistez cette année : pour la FNEC FP-FO il n'y a qu'une mesure susceptible d'éviter le chaos dans les lycées et de sauver le baccalauréat : le rétablissement d'épreuves terminales, nationales et anonymes.

Face à la mobilisation des personnels qui demandent des moyens pour faire face à la crise sanitaire, et au manque de remplaçants, le ministre amplifie le recours aux contrats précaires et pérennise l'enseignement à distance qui n'a rien à voir avec l'enseignement. Il renvoie systématiquement la gestion de la pénurie au plus petit échelon local, au nom de l'autonomie des établissements.

Nous avons posé au CHSCT MEN du 3 décembre, et au CTMEN du 7 décembre la question du financement des recrutements supplémentaires annoncés en novembre. Comment expliquez-vous la non-reconduction des contrats des non titulaires dans le 2nd degré dans l'Académie de Nantes ?

Vous avez évoqué les tests (les personnels de l'EN seraient prioritaires) : Il faut rappeler que pour l'ensemble du 1 200 000 personnels concernés, il y a en tout et pour tout 67 emplois à temps pleins de médecins de prévention sur tout le territoire national.

C'est encore un transfert de missions vers les infirmières scolaires, insupportable pour ces personnels.

Dans ce contexte, le ministre serait bien avisé de renoncer à son projet de modification des modalités d'organisation des visites médicales et de dépistage obligatoire prévues à l'article L. 541-1 du code de l'éducation : il s'agit là encore d'un transfert de responsabilités vers les infirmières et les professeurs des écoles qui devraient décider si oui ou non les enfants de 6 ans doivent

bénéficier d'une visite médicale alors que ça ne fait pas partie de leurs missions et qu'auparavant la visite médicale était obligatoire...

La crise sanitaire n'est pas l'arbre qui cache la forêt des autres crises :

Quelles sont les réponses à la crise du recrutement, à la crise de l'attractivité, à la crise du remplacement, aux personnels en état d'épuisement qui sont au bord de la démission ?

La FNEC FP-FO n'est pas la seule à dire que le « Grenelle » est une vaine tentative de calmer l'exaspération qui monte de toute part.

Le communiqué intersyndical FSU-FO-CGT-SUD-SNCL du 3 décembre 2020 est clair : « *Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants.* » Et il revendique : « *Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.* »

C'est pourquoi, la FNEC FP-FO, dans le cadre de la préparation de la grève du 26 janvier, réaffirme :

La seule façon de sortir de la crise, c'est de donner aux personnels les moyens de faire face, c'est de répondre à leurs revendications et de les laisser tranquilles pour qu'ils puissent exercer leurs missions normalement :

Création immédiate de tous les postes statutaires nécessaires pour faire face à la situation ; abandon des attaques statutaires du « Grenelle » contre l'École et le Statut ; augmentation générale des salaires : 183€ comme les personnels hospitaliers pour tous maintenant sans contrepartie – les personnels de l'Éducation nationale n'ont pas démerité – et ouverture immédiate de négociations pour rattraper nos 20 % de pouvoir d'achat perdu en 20 ans.

Réponses MEN : Vous abordez des situations locales qui justifient la tenue des CHSCT.

Sur les tests : Les protocoles sont mis en place en régions (avec les ARS, le Ministère de la Santé et la protection civile) : ça ne repose pas uniquement sur les personnels de l'EN, et c'est sur la base du volontariat. Il y a des Régions en tension. Ce système a vocation à s'installer.

Jour de carence : ce qui est prévu dans le PLF 2021 : article additionnel qui permet de suspendre le jour de carence à partir du premier janvier.

Sur la suite de l'année, on aura l'occasion de revenir sur la question des examens et des concours. Des premières mesures d'ajustement ont été prises. Courant janvier on pourra donner de la visibilité sur le premier semestre 2021.

Fin décembre : on sera amenés à revenir vers vous pour préciser le fonctionnement de janvier. On s'inscrit dans une logique de continuité. Avant fin décembre, il faudra redessiner le fonctionnement du mois de janvier. Les circonstances sanitaires jusqu'alors n'ont pas permis d'anticiper. Il n'y aura pas de nouveau protocole la veille de la rentrée.

RPS, épuisement : la prise en charge psychologique est un élément de travail et d'attention.

Imputabilité au service (Covid 19) : dès que les instructions ministérielles seront produites, on diffusera.

Campagne de vaccination : ce qui ressort à ce stade : les jeunes (les élèves) ne seront pas concernés, ou en tout cas pas prioritaires. On demandera que les personnels de l'EN soient prioritaires. Ça devrait commencer vers mars-avril.

Campagne de refus de port du masque pour les 6-11 ans : la HAS confirme que la dérogation ne peut être autorisée que pour les élèves en situation de handicap (avec certificat).

à Montreuil, le 10 décembre 2020